

# ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE de SAÔNE

26, rue de la mairie / 25660 Saône

Tel : 03 81 55 71 67

Saône, le 20 février 2025

## Compte-rendu du conseil d'école du mardi 18 février 2025

### Présents :

L. Darraz, A. Guyot, I Haboubi, F. Jacquin et H. Thiebaud représentants de parents d'élèves  
G. Lab, V. Marso, E. Masnada, F. Parisot, A. Piquerey, L. Prince, E. Taillard, D. Gros Lambert, F. Thibault, enseignants  
V Trojan, directeur du périscolaire

### Excusés :

L. Martin, Inspecteur de l'Éducation Nationale  
Représentants de la mairie

Secrétaire : D. Gros Lambert

### 1. Effectifs et inscriptions

#### -Prévision d'effectif

• Effectif actuel : **187 élèves**

• Effectif prévisionnel pour l'année 2025/2026 : **187 élèves** (départ de 39 CM2, arrivée de 42 CP inscrits en maternelle, 3 radiations dont une après les vacances d'hiver). 3 places du dispositif ULIS seront libérées, ce qui implique éventuellement l'inscription de 3 élèves supplémentaires.

#### -Inscriptions pour la rentrée 2025/2026 pour les enfants nés en 2019

Elles concernent les enfants nés en 2019 inscrits actuellement en maternelle et les élèves nés avant 2019 scolarisés jusqu'alors dans une autre école.

Les inscriptions se feront en mairie du 10 mars au 6 juin 2025.

Des affiches informatives seront mises à l'école et à la maternelle.

L'école maternelle transmettra aux parents des futurs élèves de CP le courrier explicatif ainsi que la fiche de renseignements à compléter.

La mairie communiquera aussi la procédure et le délai d'inscription sur le site internet de la commune, sur ses réseaux sociaux et sur le magazine SaôneActu.

### 2. Fonctionnement de l'école : sécurité

#### a. Exercice « anti-intrusion »

Un exercice académique « anti intrusion » a eu lieu le lundi 2 décembre 2024. Les élèves avaient été informés du scénario et des consignes de mise en sécurité dans chaque classe lors d'une intrusion, mais la date et l'horaire restaient secrets. Au signal silencieux (descente des volets électriques), toutes les classes présentes ont respecté la mise à l'abri sous les tables puis la reprise des activités.

L'exercice s'est déroulé correctement.

#### b. Exercice incendie

L'ensemble des exercices réalisés est consigné dans le registre de sécurité.

L'exercice incendie du 2<sup>ème</sup> trimestre a été réalisé le jeudi après-midi 13 février 2025. Les enseignants étaient prévenus mais pas les élèves.

\* Temps d'évacuation : 1 min 44 sec (durée de l'exercice du premier trimestre : 1 min 46 sec).

\* Bilan : Évacuation efficace, rapide et dans le calme.

\* Une classe était en salle d'activités et a observé un signal différent de la sirène habituelle.

\* Difficultés rencontrées : Le boîtier situé dans le hall ne fonctionnait pas. Stéphane Vannier a été informé de ce dysfonctionnement et envisage de le changer.

\* Amélioration à apporter : Fermeture des portes de l'école.

#### c. Programme PHARe

Les programmes de l'éducation nationale mentionnent 10 heures annuelles d'apprentissage pour les élèves consacrées à la prévention du harcèlement et au développement des compétences psychosociales.

Dans le cadre du programme national PHARe qui a pour objectif de prévenir le harcèlement et le cyberharcèlement à l'école, des projets sont mis en place pour développer la bienveillance et le climat scolaire.

A l'école, les élèves sont sensibilisés au traitement des intimidations, à la violence par un travail sur le climat scolaire à travers des actions récurrentes telles que les conseils coopératifs dans les classes, la boîte à inquiétudes, la méthode de préoccupation partagée... Des projets ponctuels permettent également d'améliorer les relations entre élèves, de sensibiliser à la bienveillance, d'augmenter la motivation, la coopération et la prise en compte de l'autre :

- \* Action solidaire avec les boîtes solidaires en lien avec la croix rouge au mois de décembre.
- \* Journée de la gentillesse le 14/02, action de coopération.
- \* Projet théâtre avec le spectacle *Grand Dire* comme point de départ à destination de tous les élèves.
- \* Intervention sur l'autisme pour sensibiliser à la différence dans les classes de CM1/CM2 et de CM2.
- \* Conte musical pour les élèves du cycle 2, avec les JMF, Victor et le ukélélé, qui avait pour thème la différence.
- \* Film *Rouge comme le ciel*, visionné par les élèves de cycle 3 qui traitait de la différence également.
- \* Intervention dans les classes de CP et CP/CE1 sur le respect de son corps et de celui de l'autre.

### **3. Évaluations nationales**

Les évaluations nationales repères de mi-CP ont été passées dans les 2 classes avec des élèves de CP au cours de la deuxième quinzaine de janvier. Elles ont pour objectif de faire le point sur les apprentissages à l'issue du premier semestre. Elles concernent les domaines des mathématiques (les nombres, le calcul et la géométrie) et du français (l'oral, la lecture) et permettent d'identifier les notions à renforcer pour favoriser la réussite des élèves.

Les résultats ont été communiqués aux familles des élèves concernés. Des entretiens ont été organisés.

### **4. Projets pédagogiques**

#### **Projet théâtre autour du thème du *Vivre ensemble***

Tous les élèves de l'école ont assisté au spectacle *Grand Dire* de la troupe *Les Assoiffées d'Azur* lors de deux représentations le mardi matin et après-midi 7 janvier 2025 à la salle du marais.

Ce spectacle a servi de point de départ au projet théâtre sur la problématique du *Vivre ensemble*. Les enseignements sont pris en charge par l'intervenante Pauline depuis le jeudi 16 janvier 2025. Chaque élève recevra 10 heures de cours jusqu'en avril à raison d'une heure par semaine. Les objectifs sont centrés sur les émotions, le développement des compétences psychosociales, le respect de soi et des autres... afin d'améliorer le climat scolaire de l'école.

Les enseignements ont été privilégiés. C'est pourquoi il n'y aura pas de représentation publique à destination des parents. Chaque classe montrera néanmoins un extrait de son travail à une autre classe de l'école à la fin du projet.

#### **Activités réalisées :**

##### **\* Théâtre Les deux scènes**

Au théâtre de l'Espace de Besançon :

→ Projection de 4 courts métrages, *Les Petits singuliers*, le jeudi 21 novembre pour les classes de CE1 et de CE2

→ *Rouge comme le ciel*, film, jeudi 6 février à destination des élèves des classes de CE2/CM1, CM1, CM1/CM2 et CM2 de Messieurs Gros Lambert et Thibault et de Mesdames Masnada et Lab.

##### **\* JMF (Jeunesses musicales de France)**

Les élèves des classes de CP, CP/CE1, CE1 et CE2 ont assisté à un conte musical *Victor et le Ukélélé*, le lundi 3 février au Petit Kursaal de Besançon.

##### **\* Enseignement de la natation**

Il est entièrement financé par la municipalité (bus et entrées).

- Les 4 classes du cycle 3 de Mesdames Masnada et Lab et de Messieurs Gros Lambert et Thibault ont effectué un cycle de natation jusqu'au mois de décembre au cours de 9 séances d'enseignement.

- Les classes de CE1 et de CE2 de Mesdames Marso et Prost s'y rendent les jeudis matins depuis décembre 2024 jusqu'aux vacances d'hiver. (9 séances)

##### **\* Enseignement de la balle ovale**

Les élèves des 4 classes de CE2/CM1, CM1, CM1/CM2 et CM2 de Messieurs Gros Lambert, Thibault et Mesdames Masnada et Lab ont participé ou participent actuellement à une séquence d'enseignement de la balle ovale avec Monsieur Damien Benay, intervenant du comité régional de rugby.

##### **\* Enseignement du basket**

Les élèves des 2 classes de CM1/CM2 et CM2 de Mesdames Masnada et Lab ont participé à une séquence d'enseignement de basket avec Madame Axelle Rousseau, éducatrice au comité du Doubs, et Madame Séverine Faure, responsable de l'opération basket à l'école. Cet enseignement a eu lieu au gymnase les mardis au cours de 6 séances pendant le mois de janvier.

\* Sensibilisation par l'infirmière scolaire

Madame Hélène Lamy, infirmière scolaire est intervenue auprès des élèves de CP et CP/CE1 pour les sensibiliser au respect du corps et de son intimité.

\* Information sur l'autisme

Sensibilisation à l'autisme et à la différence prise en charge par Mesdames Chabernaud et Cabut du DAME PMO (Dispositif d'Accompagnement Médico-Educatif) du Grand Besançon le vendredi 14 février 2025 dans les classes de CM1/CM2 et de CM2.

\* Vente de photos scolaires

Elle a eu lieu au cours du mois de décembre 2024. Les bénéfices s'élèvent à 1027 Euros.

A venir :

\* Carnaval

Vendredi matin 21 février, l'école fêtera mardi gras. Les élèves de chaque classe défileront devant les autres classes si le temps le permet. Un goûter sera ensuite organisé.

\* Théâtre Les deux scènes

Au théâtre de l'Espace de Besançon :

→ *Le nom des choses*, spectacle vivant, vendredi 16 mai pour les élèves de CP, CP/CE1, CE1 et CE2 de Mesdames Taillard, Parisot, Marso et Prost.

→ Les quatre classes de CM de Mesdames Masnada et Lab et de Messieurs Thibault et Gros Lambert assisteront au spectacle vivant *Sous Terre*, mardi 17 et jeudi 19 juin.

\* Concert JMF (Jeunesses musicales de France)

Les 6 classes de CP, CP/CE1, CE2/CM1, CM1, CM1/CM2 et CM2 assisteront au concert *Jelly Jazz* le mardi après-midi 18 mars au petit Kursaal de Besançon.

\* l'USEP (Union sportive de l'enseignement du premier degré)

→ Les classes de CP et CP/CE1 participeront à :

- une course d'orientation à la Citadelle fin mars (date non connue)
- des jeux de lancers avec gestion du handicap à Nancray le mardi 6/05
- une seconde course d'orientation avec le système Learn'O au stade de Valdahon le vendredi 16/05
- une randonnée à Gonsans le mardi 1/07

→ Les classes de CE1 et CE2 participeront à :

- une rencontre autour des jeux de lancers avec gestion du handicap à Nancray le mardi 6/05
- une autre avec de l'athlétisme à Valdahon le lundi 23/06
- une randonnée à Gonsans le jeudi 3/07

→ Les classes de CE2/CM1, CM1, CM1/CM2 et CM2 participeront à

- une rencontre de rugby à toucher le lundi 19/05 au stade de Saône
- une sortie cyclo à la Malcombe de Besançon le vendredi 20/06
- une rencontre d'athlétisme à Valdahon le jeudi 26/06 (sauf la classe de CM2)
- une randonnée à Gonsans le vendredi 4/07 pour les 2 premières classes et le 1/07 pour les deux autres classes

\* Enseignement de la natation

Les classes de CP et CP/CE1 de Mesdames Taillard et Parisot se rendront à la piscine de Valdahon les jeudis après-midis du 13/03 au 29/05/24 pour l'enseignement de la natation.

\* Enseignement du basket

Les élèves des 2 classes de CE2/CM1 et de CM1 de Messieurs Gros Lambert et Thibault participeront à une séquence d'enseignement de basket avec Madame Axelle Rousseau, éducatrice au comité du Doubs. Cet enseignement aura lieu au gymnase les vendredis au cours de 6 séances de mars à juin.

\* ENS (Espaces Naturels Sensibles)

Les deux classes de CP et CP/CE1 découvriront le marais de Saône en collaboration avec la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) au cours de 3 interventions sur place ainsi qu'à l'école.

\* Marais de Saône

La classe de CM1/CM2 découvrira le marais de Saône in situ avec le Syndicat mixte du marais de Saône.

**Merci aux parents qui accompagnent les classes lors les sorties scolaires et contribuent aux projets.**

## 5. Questions diverses

### Suivi des demandes formulées à la mairie

Retour sur les questions abordées lors des conseils d'école du 11/06/24 et du 15/10/24.

En l'absence des représentants de la mairie, les réponses parvenues par mail avant le conseil d'école sont consignées :

\* Une demande d'augmentation du budget général des fournitures scolaires avait été formulée par les enseignants lors du dernier conseil d'école. Quelle est la réponse apportée par la commission municipale des affaires scolaires pour l'année scolaire 2025/2026 ?

Réponse : Une augmentation de 2 € par élève est prévue (de 34 € à 36 €) pour l'année 2025.

Rappel : le budget communal fonctionne en année civile et non en année scolaire.

Vous avez un effectif de 190 élèves à la rentrée 2024-2025.

\* La subvention annuelle allouée pour les projets pédagogiques par la municipalité avait été diminuée l'année dernière passant de 8000 à 6630 Euros en raison du financement des sorties à la piscine, considérées comme un avantage en nature.

Il a été questionné lors du précédent conseil que l'enseignement de la natation ne soit plus adressé aux élèves du cycle 3 qui sont très à l'aise et disposent presque tous de l'attestation de *Savoir nager* à l'issue du cycle 2. Cela permettrait ainsi de favoriser d'autres sorties. En prévision de la commission associative à venir, cette subvention sera-t-elle réévaluée à 8000 Euros si 4 classes sont enseignées en natation au lieu de 8 ?

Réponse : Nous replacerons la subvention initiale de 8000 euros dès l'an prochain sans réduction des classes allant à la piscine.

\* Une demande de budget supplémentaire de 200 Euros pour l'équipement en matériel pédagogique du dispositif ULIS (en plus du crédit fournitures scolaires de 34 Euros attribué à chaque élève) est régulièrement formulée lors des derniers conseils d'école.

Lors de réunions précédentes, les représentantes de la commune ont exprimé que la municipalité de Saône ne souhaitait pas prendre à sa charge cette dépense supplémentaire liée au dispositif car il accueille des élèves de plusieurs communes. Les difficultés à être payer par les communes des frais de scolarité dans le cadre des dérogations ou des inscriptions en ULIS étaient mises en avant. Le sujet devait être abordé en commission des affaires scolaires de la mairie afin d'interroger les communes sur cette question.

Réponse : La mise en place d'un budget ULIS n'est pas prévue. L'achat du matériel est compris dans le budget des fournitures scolaires, charge à l'équipe enseignante de gérer son budget.

Les enseignants regrettent que les communes n'aient pas été sollicitées pour échanger sur ce sujet avec Madame Prince comme il avait été convenu lors du précédent conseil d'école.

L'Association Anémomes fait don au dispositif ULIS d'un bon d'achat de 41 Euros à dépenser sur le site Scoléo afin de contribuer à l'équipement en matériel pédagogique.

\* La construction d'un préau dans la cour du cycle 3 pour protéger de la pluie comme du soleil n'était pas envisageable. Un financement sur plusieurs années pouvait être envisagé. Le projet de planification de la construction du préau devait être présenté en conseil municipal.

Réponse : La commune effectue en priorité les rénovations des boiseries et infiltrations de l'école maternelle plus ancienne et nécessitant une réfection vitale.

\* Au sujet des panneaux de basket qui ont été désinstallés il y a 3 ans, des devis étaient en cours pour leur changement. Un premier devis inabordable avait été refusé par la commune. D'autres demandes de la municipalité étaient restées sans suite, de nouvelles demandes étaient en cours. Les devis ont-ils apporté satisfaction ?

Réponse : Pas de changement des panneaux de basket cette année.

\* Lors du dernier conseil d'école de l'année 2023/2024, les agents d'entretien devaient être informés que le nettoyage des tables dans les salles de classe devait être réalisé deux fois par semaine. La mairie a depuis été sollicitée plusieurs fois concernant des problèmes de ménage approximatif dans les locaux. Il a été convenu qu'un cahier des charges serait rédigé afin que les missions soient clairement définies. Qu'en est-il ?

Réponse : En cours.

\* TNE (Territoires Numériques Éducatifs)

La commune prévoyait d'équiper l'école de tablettes numériques. Parallèlement, la mairie a dû être destinataire du compte-rendu de l'audit informatique évoqué lors du conseil d'école de juin 2024. Il était question d'installer la fibre et des répéteurs Wi-Fi avec la GBM. Est-ce en cours ?

Réponse : 55 tablettes :

- 10 pour les enseignants
- 45 pour les élèves (chaque étage disposera de son lot de tablettes, ne pas changer le nombre prévu merci)

Nous vous tiendrons informé de la livraison.

Deux bornes Wi-Fi seront installées pour l'utilisation des tablettes uniquement.

\* Une demande de rénovation des marquages au sol de la marelle et de l'escargot dans la cour avait été formulée lors du conseil d'école du 15 octobre 2024.

Réponse : Réponse après le DOB du 18 février 2025

\* L'installation de tables dans les cours de récréation avait été discutée par les membres du conseil d'école lors de la précédente réunion. Il a été proposé d'installer 2 tables fixes avec des bancs attenants dans chaque cour afin de donner la possibilité aux élèves de faire des dessins, de la lecture, d'échanger oralement, etc...

- Un espace « tables » pouvait être aménagé dans la zone carrée non abritée à côté des escaliers de la cour du cycle 2.

- Dans la cour des élèves de cycle 3, 2 tables pouvaient être installées dans l'herbe vers les jardins.

Quelle est la réponse de la commission des affaires scolaires de la mairie ?

Réponse : Réponse après le DOB du 18 février 2025

\* Le contrat de la photocopieuse arrive à terme en février 2025.

Qu'a-t-il été envisagé pour la suite ? (matériel, installation du nouvel équipement pendant les vacances...).

Une mise à jour des ordinateurs avec le nouvel équipement est nécessaire en lien avec la GBM.

Réponse : Nous n'avons pas encore de date. Vous serez informés de l'installation du futur matériel.

### Questions des parents d'élèves

#### \* Questions adressées à la mairie

- Sécurité sur les passages piétons. Ceux ci ont été repeints, mais est-ce qu'un adulte pourrait être présent ? Mairie ? Francas ? Parents ?

Réponse : A l'heure actuelle, les Francas manquent encore de personnel pour assurer le service d'accueil périscolaire. Ils ne sont pas en mesure d'assumer cette mission.

Une entente entre les parents et le personnel communal est suggérée. Un appel au bénévolat (grand-parents par exemple, etc...) pourrait permettre d'effectuer une organisation des permanences.

La commune sera contactée par les représentants de parents d'élèves à ce sujet.

- Projet de préau dans la cour de récréation, avec un budget voté par l'équipe municipale lors d'une prochaine commission ?

Réponse : sujet abordé précédemment

#### \* Question adressée aux enseignants

Utilisation des tablettes à l'école : Pour quelles classes ? Quel cadre ? Dans quel but ?

Réponse : Toutes les classes seront concernées par les tablettes.

Une demande de « formation » à été faite à l'ERUN (Enseignant Référent aux Usages du Numérique) de la circonscription dont dépend l'école pour que les enseignants puissent s'approprier ce nouveau matériel et le mettre à profit dans leur enseignement. L'exploitation de l'outil sera au service de toutes les disciplines : le calcul mental, la production écrits, l'anglais, la lecture, la mémorisation, etc...

Les objectifs sont multiples : développer les compétences numériques, sensibiliser aux bons usages du numérique, varier les supports d'apprentissage, différencier en fonction des besoins des élèves, diversifier les situations d'apprentissage...

Il y aura sans doute un temps d'adaptation avant de généraliser l'utilisation des tablettes au service des différentes disciplines scolaires.

### Informations complémentaires

L'association Anémômes organise :

\* un carnaval, le samedi 22 mars 2025

\* une kermesse, le samedi 10 juin.

La date du prochain conseil d'école est fixée au **mardi 10 juin 2025 à 18h30.**

D. Gros Lambert,  
Secrétaire de séance

A. Piquerey,  
Directrice



